

Vieux Mesnil le 18 septembre 2019-09-18

M. Reves Alain
1, rue haute 59138 Vieux Mesnil
alain.reves@orange.fr

À

M. le Commissaire de l'Urbanisme de l'Agglo.
Urbanisme.durable@amvs.fr

Monsieur,

Suite au renouvellement du PLUI en cette année 2019.

J'aimerais vous signaler un petit problème de la parcelle A650
3, bis chemin du Boyau Lieux dit Tout Vents 59138 Vieux Mesnil qui à ce jour était autorisée
à bâtir avec un certificat d'urbanisme n° CU05961719K0001 pourrait se trouver sans
autorisation en Août 2020 suite au changement de l'urbanisme PLUI.

Nous avons signé un compromis de vente en juillet 2019 chez Maître Azambre notaire à
Aulnoye Aymeric n° 12047B mais pour un délai au 15 Mars 2020.

Suite à ce compromis bloqué, j'aimerais obtenir de votre part en cas d'affaire non conclue pour
cette vente un délai supplémentaire à Août 2020.

Dans l'Attente de vous lire Recevez mes Salutations Distinguées.

Alain Reves